

5 mai 1983 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur les relations bilatérales et commerciales franco-chinoises, les relations Est-Ouest, le problème du Cambodge, Pékin, Palais de l'Assemblée du peuple, jeudi 5 mai 1983.

Mesdames et messieurs,

- C'est un rendez-vous très habituel que j'ai avec la presse française et la presse étrangère qui suivent ces voyages dans différents pays étrangers. Cela est nouveau dans mes relations avec la presse chinoise, que je suis heureux de saluer ici. Suivant des règles bien établies, j'entends sans autre préambule écouter les questions qui me sont posées et y répondre. Chacun d'entre vous a toute liberté. Il est plus commode pour moi de savoir à qui je m'adresse et aussi souhaiterais-je connaître l'organe de presse au nom duquel vous vous exprimez. Je vous remercie.

- QUESTION.- Votre conception du rôle de la France et de l'équilibre des forces vous donne la conviction que la France a une vertu médiatrice à conserver. Estimez-vous que cette vertu médiatrice puisse s'exercer en-particulier dans l'affaire cambodgienne aux interlocuteurs chinois et comment ces interlocuteurs acceptent-ils l'idée éventuellement ?

- LE PRESIDENT.- Le rôle que la France joue dans le monde est reconnu, et ses avis ne sont pas négligés. Si l'on doit employer l'expression de médiateur dans le sens de l'apaisement, de la compréhension, du dialogue, la France a en effet cette vertu. S'il s'agit d'employer le terme de médiation dans son acception diplomatique, la France n'a à aucun moment proposé sa médiation, notamment dans l'affaire du Cambodge. Il se trouve que la France a, dans la péninsule indochinoise, une longue histoire qui l'a liée dans les bons et les mauvais jours aux populations de cette péninsule. Notre langue et notre culture s'y sont répandues, elles y gardent aujourd'hui une réalité véhiculaire. Il y a donc des affinités particulières qui se sont développées dont il faut tenir compte, aussi bien au Vietnam qu'au Cambodge, qu'au Laos. C'est ce qui fait que dans cette partie du monde, la France ne néglige rien de ce qui peut permettre d'assurer la permanence de ce qu'elle a de meilleur, ce qui inclut la relation politique, l'échange de vues, et quand c'est nécessaire, la consultation. C'est ce que j'ai fait récemment, avec le Prince Norodom Sihanouk, par exemple à Paris lorsqu'il est venu me voir.

- Mais dans le conflit actuel qui se traduit par l'occupation du Cambodge par les forces armées du Vietnam et l'installation d'un gouvernement à Pnom-Penh, la France n'a pas proposé de médiation. Si elle peut être utile, elle ne refusera pas son concours aux efforts qui seront tentés pour un règlement, lequel règlement doit lui-même passer par des conditions que je ne pose pas, mais qui relèvent du bon sens, et qui en tout cas expriment la politique de la France : la souveraineté retrouvée du Cambodge, et donc sa liberté, qui passe par l'évacuation des forces armées qui l'occupent et le choix par voie démocratique et le suffrage universel des futures institutions, ainsi que les nouveaux dirigeants, et autant que possible, la neutralité de ce pays avec le consentement des pays de la zone. C'est un objectif qui me paraît correspondre à l'intérêt de ceux qui vivent là. Je l'ai répété maintes fois en France comme ailleurs, et je le répète encore, si vous voulez bien. Ce que je dis à Paris, je le dis à Pékin, je le dis aux Vietnamiens, je

peux le dire à tout interlocuteur qui se préoccupe de l'affaire cambodgienne.

- Vous avez donc parfaitement saisi la différence de vocabulaire, ou plutôt de compréhension : la vertu médiatrice de la France dans beaucoup de conflits du monde. C'est un honneur pour elle que d'être consultée et son rôle de membre permanent du Conseil de sécurité 'ONU', après une longue et grande histoire, la désigne parmi les nations qui ont leur mot à dire sur les affaires du monde. Mais dans le sens strictement politique et diplomatique du terme, non, la France n'a pas proposé sa médiation.

QUESTION.- (Antenne 2).- Monsieur le Président, vous affirmez souvent que vous n'allez pas à l'étranger pour signer des contrats économiques et cependant les Chinois ont paru désireux de conclure... alors je voudrais vous demander si la centrale nucléaire...

- LE PRESIDENT.- Non, je ne dédaigne pas du tout ce genre de conversation, et je pense qu'il est très utile que mes voyages puissent servir, par le canal des ministres ou des hauts fonctionnaires qui m'accompagnent, à faire aboutir des contrats, des négociations de caractère économique et commercial. C'est contribuer, à ma façon, à améliorer, ce qui est bien nécessaire, le commerce extérieur de la France, à faire prévaloir nos technologies, à aider nos entreprises publiques et privées, à trouver des débouchés.

- Aussi, je voudrais convaincre les Français, et je pense surtout aux entrepreneurs, qu'il est absolument nécessaire qu'ils tournent leurs regards vers les marchés étrangers. Ils en sont capables et leurs technologies, les meilleures d'entre elles, supportent parfaitement des comparaisons, peuvent supplanter de grands concurrents. Il faut simplement de l'initiative, l'esprit de prévision, la volonté d'être présent partout, et expliquer que la qualité, nous l'avons, et que les prix, nous pouvons les avoir si l'on y veille.

- Les ministres qui m'ont accompagné ont précisément en charge les principaux dossiers actuellement négociés avec la Chine. Ils ont mené des conversations avec leurs homologues. Une réunion plénière s'est tenue et j'y ai pris part, et je suis donc tout à fait informé de ce qui s'est passé. Vous m'avez posé une question sur le nucléaire et il est prévu en effet qu'un accord pourrait s'établir autour de quatre îlots. Deux dans la région de Canton, et deux dans une autre région de l'Est de la Chine. Pour ce qui concerne le nucléaire, sans vouloir annoncer prématurément des mesures, il semble bien que la Chine désire vivement faire appel à la technique française.

- Pour ce qui concerne tout élément de techniques autres que le nucléaire, je pense aux turbines et en particulier à la première opération, les Chinois, en raison de la nature de leurs équipements actuels, sont davantage tournés vers la technique britannique. Quant à savoir si les autres opérations après la première répondront aux mêmes normes, c'est une discussion en-cours. Mais pour le nucléaire, je vous le répète, il semble que les dispositions chinoises soient conformes aux souhaits de la France. Ce serait une très importante négociation. Nous y avons apporté beaucoup de soins, et rencontré une écoute favorable car les Chinois savent ce que vaut la technologie française dans le domaine.

- QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Vous m'aviez posé la question. La question des mirages n'était pas du tout une négociation avancée au même point. Je ne l'avais pas dans mes cartons. C'est une négociation ambiante, et il appartient à la Chine de faire savoir si elle désire ce type d'armement, et si elle désire s'adresser à la France. Il y a, à cet égard, des avis différents. Vous avez entendu, vous-même, hier, je n'en ai eu moi-même l'écho qu'en vous lisant, ou qu'en vous écoutant, M. le Premier ministre de la République populaire de Chine `Zhao Ziyang`.

- Si la Chine désire poursuivre les conversations, elle le fera.

QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Pas de nouvelles structures. Vous savez, quand on veut parler, c'est simple et il y a des ministres des affaires étrangères ou des relations extérieures et il y a des administrations qui en ont la compétence, les ambassadeurs et il y a des attachés culturels, commerciaux, etc... et c'est la voie normale. Nous n'avons pas l'intention d'innover particulièrement alors que nous avons là de bons professionnels et de bons spécialistes. Là, où vous avez raison d'insister, c'est

sur la fréquence. Il est bon que les ministres compétents dans un domaine particulier, télécommunications, nucléaire, agro-alimentaire, transports, culture, se voient fréquemment quand un dossier leur arrive et qu'il convient d'aboutir. A cet égard, nous avons en effet pris des dispositions pour que les relations de la Chine et de la France soient constantes. Je vous prie d'observer, ainsi que je l'ai fait remarquer précédemment, que cela fait la deuxième fois que je me trouve dans ce pays, en un peu plus de deux ans, tout en ayant changé d'état entre temps. Non pas que j'aie l'intention d'être tous les deux ans en Chine et cela montre, en tout cas, l'attention que je porte à ce type de relations.\

QUESTION.- (Chine Nouvelle) (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Je me suis expliqué sur la position française et il ne m'appartient pas d'expliquer la position chinoise. La position française, je viens de l'exposer. Je veux bien la rappeler, pour votre gouverne : la France entretient des relations diplomatiques et elle n'est pas le seul pays au monde à le faire, avec le Vietnam. Ces relations diplomatiques n'entraînent pas approbation de la politique du Vietnam en tout domaine, particulièrement pas dans ce domaine de la péninsule indochinoise. Nous réprouvons l'occupation militaire du Cambodge par l'armée du Vietnam, et l'installation d'un gouvernement de complaisance. Notre position est tout à fait claire et si je voulais, pour ne pas me répéter, simplifier mon expression, je dirais que les dirigeants chinois et nous-mêmes, sommes d'accord sur l'analyse, peut-être avec quelque chose de différent sur un point que je signalerai, et d'accord sur l'objectif et s'il y a divergence, elle porte sur les moyens.

- Dans l'analyse, j'insisterai de mon côté sur le fait que le gouvernement qui a précédé l'invasion du Cambodge, le gouvernement placé sous l'autorité de Pol Pott, a créé une situation qui ne justifie pas l'agression vietnamienne, mais qui a sans doute, en sacrifiant une large part de la population, considérablement réduit la capacité cambodgienne à résister ou à s'affirmer en tant que nation groupée autour de son gouvernement. Cet élément d'analyse doit être introduit dans l'explication que l'on donne.

- Cela dit, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un principe à mes yeux intangible et rien n'autorisait le Vietnam à procéder à cette intervention. Donc convergence d'analyses, convergence dans les objectifs, que j'ai expliqués tout à l'heure : souveraineté, et donc évacuation du Cambodge par les troupes vietnamiennes, droit de disposer de soi-même et donc de choisir des institutions et des dirigeants par la voie démocratique, et les élections libres. Et il nous paraît désirable, à nous la France, que le Cambodge se dote d'un statut de neutralité pour que l'équilibre des forces dans la région et dans le monde y trouve son compte. C'est cela l'objectif.\

'Suite réponse sur les positions chinoises et françaises dans le conflit Cambodge - Vietnam'.

- Quant aux moyens, il n'y a pas de divergences sur tout : nous avons voté, nous la France, les résolutions des Nations unies, sur ce sujet, qui impliquent tout ce que je viens de vous dire. On semble parfois l'ignorer, la seule différence, c'est qu'il n'y a pas eu de reconnaissance diplomatique du gouvernement de coalition. Alors on peut dire, en effet, que ne pas reconnaître ce gouvernement de coalition, la résistance cambodgienne, c'est peut-être ne pas exercer une pression suffisante sur le Vietnam pour qu'il abandonne ses desseins actuels. Seulement, la France n'entend pas se substituer aux Cambodgiens pour savoir qui doit représenter ce pays et qui est le mieux qualifié pour le défendre. C'est une question de bon sens et de respect du peuple cambodgien. La résistance cambodgienne est composée de divers éléments, parmi ces éléments, il y a des khmers rouges, et je n'ai rien à exprimer à l'encontre d'une formation politique ou militaire donnée. J'ai simplement à m'inquiéter du retour éventuel à des méthodes dont j'ai dit autrefois qu'elles étaient condamnables, et même inexcusables. Nous voulons tout faire pour que soit épargné au Cambodge le va-et-vient tragique de l'occupation étrangère à une oppression intérieure... Faut-il dire que c'est une vraie divergence ? de caractère diplomatique, sans doute, puisqu'il y a reconnaissance dans un cas, il n'y a pas reconnaissance dans l'autre. Mais si j'ai bien entendu mes interlocuteurs, je ne dis pas et ils déplorent eux-mêmes le comportement du gouvernement de l'époque de Pol Pott, ils le déplorent eux aussi et ont exprimé clairement leurs souhaits que l'on n'y revienne plus.

- Alors, la France a estimé qu'il y avait encore un large pas à franchir avant la reconnaissance du

gouvernement de coalition, ce qui ne nous empêche pas de voter les textes internationaux qui nous dirigent dans le sens que je viens d'indiquer. L'objectif est bien le même.

- Les relations que nous avons avec le Vietnam, relations dont vous connaissez le sens historique, sont surtout de -nature culturelle. D'ailleurs personne ne nous demande, je me demande qui pourrait nous le demander, une cessation des relations diplomatiques, alors que nous en entretenons avec beaucoup de pays dont le comportement ne nous plaît pas toujours. C'est une autre affaire, qui a été parfaitement distinguée par nos interlocuteurs chinois. Je crois avoir cerné très exactement ce problème qui montre que reconnaître ou non le gouvernement de coalition ne constitue pas ce que l'on pourrait appeler une divergence profonde, et n'est pas comprise comme telle par nos interlocuteurs chinois. D'autant plus que j'ai senti chez mes interlocuteurs, également, le souhait de voir le rôle du Prince Norodom Sihanouk s'affirmer comme l'homme ayant l'expérience et peut-être la capacité de réaliser la synthèse de forces jusqu'alors contradictoires. Voilà ce que je peux vous dire à ce sujet, aussi clairement que possible.\

QUESTION.- (...) Signer des accords de coopération.

- LE PRESIDENT.- Tout à l'heure, à la fin de l'après-midi, j'assisterai notamment à la signature de l'accord sur la télévision. Les accords culturels sont multiples et latents mais cet acte d'une certaine importance officielle dans l'affirmation de la coopération entre la Chine et la France donnera lieu à une manifestation publique en fin d'après-midi. Je vous précise même, que dès ce soir, parmi les accords qui seront signés en ma présence, il y aura un memorandum sur les îlots nucléaires et un accord sur la livraison de matériel de télévision, ainsi que sur les émissions en français.\

QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Nous avons parlé des points chauds du monde moderne. Nous avons naturellement parlé des relations Est - Ouest, de l'Union soviétique, des Etats-Unis d'Amérique. Quant aux problèmes de l'armement, j'ai eu l'occasion de rappeler une position française bien connue, à savoir que la pensée de la France, c'est qu'il faut à tout prix préserver, le terme préserver est un terme bien modeste car le déséquilibre existe déjà, qu'il faut aboutir plutôt à l'équilibre des forces. Non seulement à l'équilibre des forces stratégiques dans le monde, on peut estimer sans entrer dans le détail que cet équilibre existe £ mais aussi en Europe, où le déséquilibre est patent. Nous avons donc parlé des SS 20, sans nous y attarder particulièrement. Il semble que la Chine et la France soient également sensibles à un type d'armement qui peut les atteindre l'un et l'autre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la France et la Chine ont tous les deux des intérêts en Afrique £ est-ce que la conversation que vous avez eue avec le Premier ministre a porté sur ce sujet, et comment les interlocuteurs chinois apprécient l'action de la France...

- LE PRESIDENT.- Cela est venu dans notre conversation. Même si cela n'a pas été notre sujet principal, nous avons constaté qu'il y avait des possibilités de coopération dans ce domaine, c'est-à-dire dans le développement du tiers monde. Nous avons même constaté qu'il existait déjà des cas de collaboration franco - chinoise, je pense que Rhône-Poulenc, en-particulier, a été intéressé à des actions de ce genre.

- Quant à l'action de la France en Afrique, j'ai le sentiment qu'elle est bien appréciée par les dirigeants chinois qui connaissent et reconnaissent l'importance de ces liens, de cette conférence franco-africaine annuelle, qui tantôt en Afrique, tantôt en France, réunit trente et plus chefs d'Etat et de gouvernement, avec une réelle harmonie. Cela est un élément fort de la politique extérieure de la France, cela présente plutôt un facteur de paix et d'équilibre que le contraire, et cela est connu comme tel en Chine.

- QUESTION.- (inaudible) LE PRESIDENT.- J'ai eu des nouvelles de nombreuses personnes qui, par un geste des autorités chinoises, ont été libérées, et rendues à la France, mais je ne ferai aucun cas particulier ici car dans les conversations que j'ai avec les autorités chinoises, je n'entends pas élever de polémique inopportune.\

QUESTION.- Monsieur le Président, l'Agence "Chine Nouvelle"... a déclaré que la politique du gouvernement français avait échoué au-plan économique et social. Si l'avancée de "Chine

Nouvelle" reflète la pensée des dirigeants chinois, est-ce que cette appréciation ne minimise pas la portée des accords éventuels et les contrats ? Est-ce que finalement la Chine... confiance... idées de la France ?

- LE PRESIDENT.- Mais "Chine Nouvelle" a écrit bien d'autres choses que je pourrais vous rapporter et qui ne me donnent pas, pour parler de façon commune, le même son de cloche. Il est possible que "Chine Nouvelle" exprime la pensée du gouvernement. Il est possible aussi que la pensée du gouvernement varie selon les circonstances. Cela est arrivé à d'autres. Donc, la situation économique de la France n'apparaît pas comme un obstacle à des négociations économiques et commerciales importantes. La preuve, c'est que nous avons traité de dossiers très importants et j'ajoute qu'avec beaucoup de naturel et je crois de sympathie, les dirigeants chinois ont pensé que vu la situation de la Chine sur-le-plan économique, et sur-le-plan de son équipement, dans la nécessité où elle est de se développer, elle pouvait utilement s'adresser à la France. Cela a été l'expression des plus hauts dirigeants chinois. Ils ont à apprendre de nous. Nous avons à apprendre d'eux. Nous sommes deux vieux pays inscrits depuis si longtemps dans l'histoire ! Deux types de civilisation qui ont à se comprendre et à se pénétrer. Nous ne pouvons pas nous contenter de jugements qui pourraient paraître sommaires. Bref, pour ce qui touche à nos plus hautes technologies et, le cas échéant, à nos capacités financières, la Chine s'est normalement adressée à nous en toute souveraineté. Je crois qu'il existe une estime mutuelle et qu'on ne peut résumer ce type de relations en une phrase qui pourrait paraître péjorative. En vérité, la plupart des pays du monde occidental connaissent des difficultés & cela n'est pas propre à la France et la capacité d'expansion, et donc d'exportation, de la France doit aller en s'accroissant. L'effort du gouvernement actuel est un effort qui porte vers l'expansion industrielle. Je crois que nos amis Chinois le reconnaissent.\

QUESTION.- Dans "Business Week", il y a quelques années votre prédécesseur, M. Giscard d'Estaing, avait signé un accord de...

- LE PRESIDENT.- Il s'agit de deux centrales nucléaires de 900 mégawatts chacune et de quatre opérations, c'est-à-dire deux fois deux îlots nucléaires. Elles vont faire l'objet d'un accord qui consacre la France et sa technologie nucléaire. La différence avec l'accord qui a été passé naguère, disons que c'est quelque chose de plus et différent. Pour le plus, je viens de préciser exactement le contenu de cet accord : quatre opérations visant deux centrales nucléaires dans deux régions différentes. La première étant proche de Hong-Kong, la deuxième étant éloignée de toutes frontières extérieures. Ce qui est différent, c'est que le présent accord se situe dans-le-cadre d'une vaste coopération scientifique et technologique qui s'appuie sur un projet industriel précis de part et d'autre, tandis que l'accord antérieur ne reposait que sur une perspective vague qui, l'expérience l'a prouvé, ne reposait pas sur une réalité mûre. Voilà la réalité. Donc, je ne vais pas établir de comparaison avec les projets antérieurs.\

QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- C'est un dossier plus difficile parce qu'il y a quelques années, je crois que c'est au moins trois ans, lorsque ce contrat a été débattu, pas pour l'ensemble des télécommunications, mais pour le système de communication temporelle, la France n'a pas été suffisamment présente. Il n'y a pas eu offre française adaptée à la demande chinoise. Ni les entreprises, ni le gouvernement ne s'en sont assez préoccupés. Naturellement, d'autres entreprises, et notamment des entreprises belges de technologies américaines, se sont proposées d'elles-mêmes et sont venues occuper le terrain. Et c'est uniquement grâce à l'exceptionnelle qualité de notre équipement, que nous avons une chance d'obtenir raison dans notre négociation avec les autorités chinoises. Encore faut-il que cette qualité exceptionnelle soit reconnue et pour qu'elle soit reconnue, il faut qu'elle soit essayée. Elle peut l'être de deux façons : par des visites approfondies des techniciens en France et cela sera fait & soit par l'établissement en Chine de diverses technologies, ce qui, par voie de comparaison, permettra de choisir ultérieurement l'équipement général. Voilà ce que je peux dire à ce sujet, étant entendu que la société qui a pris de l'avance et qui est, je crois, une dépendance d'ITT, en est encore au stade expérimental, tandis que la France a déjà traité sur la base de cette technologie avec trente trois pays. La

reussite est confirmée. Nous avons fait valoir ces arguments à nos interlocuteurs qui sont naturellement seuls juges de leurs intérêts techniques et de leurs intérêts commerciaux, qui ont en même temps déjà débattu avec d'autres qu'avec nous.\

QUESTION.- ... sentiment pour revenir au Cambodge qu'il existe aujourd'hui plus de possibilités concrètes... des liens qui existent entre le Vietnam et l'Union soviétique et l'influence... l'évolution... entre l'Union soviétique et la Chine.

- LE PRESIDENT.- Vous avez là une vue planétaire de ce problème. La conversation entre la Chine et la France est naturellement importante puisqu'il s'agit de la Chine, un très grand pays, lequel est voisin de la péninsule indochinoise. Elle a des relations millénaires avec les pays qui la composent. Quant à la France, je ne répéterai pas quels types de rapports elle a entretenus avec cette région depuis un bon siècle. Mais il est évident que cette conversation n'a pas changé les réalités stratégiques qui veulent que le Vietnam ait entrepris cette action, qu'il soit proche de l'Union soviétique et que l'Union soviétique soit sur-ce-plan-là comme sur d'autres, - qu'elle expression employerai-je - en délicatesse avec la Chine.

- Ce serait vraiment beaucoup de présomption que d'affirmer que cette conversation qui permet à la Chine et à la France de s'expliquer et de découvrir que le domaine des convergences est vaste, avec des appréciations différentes sur un point bien précis que je vous ai déjà exposé. Ce n'est pas cela qui va modifier les données stratégiques que vous avez vous-même rappelées. Il est évident qu'il paraît difficile de penser qu'il y aura une décision militaire définitive, catégorique au Cambodge... point final, d'ici à longtemps, très longtemps en tout cas.

- Cela est dû à la nature du terrain, au fait qu'une armée d'occupation rencontre toujours de grandes difficultés sur un territoire dont le peuple n'accepte pas sa présence et cela tient aussi aux données que vous venez d'évoquer vous-même et qui ne sont pas prêtes de changer. Je ne ferai pas de supputation sur la nature des relations entre la Chine et l'Union soviétique. Je suis ici à Pékin. Il appartient aux autorités de ce pays de le faire elles-mêmes.\

QUESTION.- La Chine affirme sa volonté de voir l'Europe se renforcer... est-ce que cette volonté s'est manifestée spécialement... des négociations sur les euro-missiles ? La Chine... à apporter expressément son soutien aux pays européens... ?

- LE PRESIDENT.- Divisons ma réponse comme vous l'avez fait de votre question. J'ai été en effet frappé par l'intérêt que porte la Chine à la Communauté européenne 'CEE'. Certes, elle considère la France en elle-même comme j'imagine ils entretiennent des relations avec les autres grands pays d'Europe. Ils savent bien que la France est un pays indépendant dans tous les domaines, mais ils considèrent avec raison, comme l'ont voulu les fondateurs de l'Europe des Six puis des Dix, ils considèrent que l'Europe en tant que telle représente une formidable puissance commerciale, la première du monde. Aurait-elle une volonté politique plus forte, ce qui serait souhaitable, elle occuperait sur la scène du monde une place très importante. La Chine y voit certainement un facteur d'équilibre à l'Ouest. Comme la terre est devenue très petite, la Chine porte grand intérêt à l'existence, au développement et à la présence active de la Communauté européenne.

- Dans le problème spécifique de l'armement, c'est un débat qui est ouvert entre l'Est et l'Ouest, essentiellement entre les Russes et les Américains, avec la démarche insistante de l'Union soviétique de faire le décompte des fusées françaises et britanniques dans le débat sur le niveau auquel se situerait ou ne se situerait pas le déploiement futur des Pershing. Nous ne sommes pas entrés vraiment dans ce domaine. J'ai simplement rappelé que la volonté de la France était que quelles que soient les propositions faites par l'Union soviétique et quelles que soient les éventuelles décisions prises par les négociateurs, la France n'entendait pas tirer de conséquences quant à son armement des propositions qui sont faites. Pour une raison toute simple, c'est qu'en dépit de ce qui est affirmé ici et là, la force nucléaire française reste et demeurera une force autonome. Elle n'obéira à aucune injonction et continuera de dépendre de la seule décision du chef de l'Etat, Président de la République française, pour la défense du territoire national et les intérêts vitaux qui conditionnent l'indépendance de ce territoire. Voilà, c'est clair et de ce fait, cette force nucléaire ne peut en aucune circonstance être une force offensive. Par-rapport à l'ensemble des forces stratégiques dans le monde, elle est suffisante pour marquer la

l'ensemble des réseaux stratégiques dans le monde, une détermination pour marquer la détermination et la capacité dissuasive de la France. Elle est très loin d'atteindre la puissance des armements nucléaires des deux superpuissances. Il ne faut donc pas déplacer le problème. Mais je marque bien que cette force, étant dissuasive, est par voie de conséquence défensive.\

'Suite réponse sur les négociations sur les euro-missiles'.

- Mais il ne faut pas confondre les deux termes, étant par -nature dissuasive et à la seule disposition du Président de la République française, son emploi ne dépend aucunement ni de l'Alliance atlantique, ni de quelque allié que ce soit de la France. Ce qui ne nous fait pas oublier nos obligations à l'égard de ces alliances, mais il ne faut pas mélanger les choses. On les mêle un peu à plaisir dans cette affaire, on voit bien pourquoi. Mais la France n'a aucune intention offensive. Ce serait même tout ignorer de la réalité de cet armement que de penser, ou de croire, ou de faire semblant de croire, qu'il pourrait avoir une vertu offensive. Le Président de la République est comptable de la vie des Français, de la survie de la France. Il sait comme doit le savoir tout responsable des affaires françaises ce que sont les forces dans le monde. Il est un défenseur acharné de la paix. Il sait à quel point compte l'Union soviétique dans le monde et particulièrement sur le continent européen. Mais qui pourrait lui dénier le droit d'assurer par lui-même sa propre défense, et donc de dissuader quiconque de s'en prendre à son territoire et, je le répète, à ses intérêts vitaux. Personne ne peut faire semblant de mal me comprendre. La revendication soviétique est très ancienne. Je crois qu'elle remonte à des années, peut-être à une dizaine d'années. Déjà lors des négociations SALT on avait entendu dire qu'il fallait décompter les forces françaises dans une négociation dans laquelle la France n'avait pas de part. Cela revient donc régulièrement.. Cela reviendra sans doute plus tard. Ceux qui pensaient - j'ai vu cela dans pas mal de journaux - qu'il y avait quelque imprudence à se mêler de ce problème de l'équilibre en Europe et dans le monde, par exemple à critiquer le développement des SS 20, oublient cela. De toute façon, je resterai sourd à ce type d'argument. La France développera son armement qui je le répète, est un armement de dissuasion et de défense pour notre territoire.

- Quand les deux superpuissances en seront parvenues à une réduction de leur surarmement et même de leur armement au point d'armement où se trouve la France, alors nous pourrions parler. Vous imaginez assez facilement, toujours selon l'expression française, que de l'eau coulera encore sous bien des ponts. Il n'est pas question de s'engager dans cette dialectique du côté français et notre volonté à nous nous suffit.

- La position de la France n'est en rien entamée lorsqu'elle met en cause un surarmement dangereux pour la sécurité de l'Europe. Il lui suffit de dire non, n'ayant pas beaucoup de mots plus petits, plus courts et plus faciles à dire. Cela ne peut pas être compris, pas plus que cela n'a été compris au-cours du dernier quart de siècle comme intention agressive quelconque à l'égard de l'Union soviétique. C'est seulement une volonté d'indépendance qui a besoin de disposer de ses moyens pour le rester.\

QUESTION.- Au-cours des entretiens que vous avez eus avec le... chinois, est-ce que vous avez parlé des -rapports...

- LE PRESIDENT.- Je viens de parler des rapports franco - soviétiques précisément. Les relations sino - soviétiques, ce n'est pas moi qui en ai parlé. Les dirigeants chinois m'en ont parlé. Je ne sais pas si je suis autorisé à parler pour eux. Généralement, je m'en garde par respect pour les personnalités qui dirigent le pays où je me trouve. Je ne me substitue pas à eux pour m'exprimer sur leur politique. Ce qui est certain, c'est que la Chine est très vigilante à l'égard de ce qu'elle appelle les deux hégémonies. Elle établit des distinctions entre ces deux hégémonies. D'abord des distinctions géographiques. Ces deux hégémonies ont des prétentions universelles, mais elles s'appliquent différemment selon les continents. C'est vrai que la Chine m'est apparue comme très sensible, c'est le moins qu'on puisse dire, à ce qu'elle appelle l'hégémonie, la tentative d'hégémonie soviétique. Cela était suffisamment dit par les autorités chinoises dans leur conversation avec la presse pour que nul ne l'ignore, mais je le rappelle. Sur-le-plan français, j'ai tout à l'heure parlé des relations avec l'Union soviétique. Je souhaite les voir s'améliorer dans le respect mutuel, expression que j'ai déjà employée. J'ai c'est vrai, beaucoup de respect et d'admiration pour le peuple russe et je n'oublie pas que la France doit beaucoup à ce pays,

notamment au-cours du dernier conflit mondial. Mais le déséquilibre, non. Et puis le respect mutuel, cela comporte certaines exigences mutuelles.\

`Réponse sur les relations franco - américaines` Par-rapport aux Etats-Unis d'Amérique, vous savez que nous sommes alliés. Nous appartenons à la même Alliance `atlantique` depuis très longtemps. Cela date des années de l'immédiat après la deuxième guerre mondiale. Avec un statut particulier que la France s'est accordée elle-même celui de ne pas appartenir au commandement intégré de l'Alliance militaire `OTAN`. C'est une donnée sur laquelle il faut toujours insister parce que nous sommes membre de l'Alliance militaire. On pourrait croire quelques fois, le langage étant si confus, que nous sommes membres de l'Alliance. Mais nous ne sommes pas membres du commandement intégré. Là est toute la différence, et elle est considérable, puisque nous avons reconquis une autonomie entière de décision surtout dans le domaine nucléaire dont je vous parlais tout à l'heure, c'est-à-dire l'usage éventuel de la force de dissuasion. Notre stratégie est dissuasive, proprement française. On ne peut donc pas confondre ce qui ne peut pas être confondu.

- Le reste de nos relations avec les Etats-Unis d'Amérique, ce sont les relations économiques, commerciales, culturelles, enfin tous les domaines d'activité humaine. Nous avons beaucoup de relations avec les Etats-Unis d'Amérique et nos politiques étrangères se retrouvent sur de nombreux terrains. Elles ne se recourent pas toujours. Nous n'avons pas la même appréciation par exemple du développement des mouvements d'Amérique centrale. Nous n'avons pas toujours les mêmes conceptions dans les mesures économiques à prendre à l'égard des pays de l'Est. Nous n'avons pas toujours les mêmes analyses sur le protectionnisme. Je veux dire que les Etats-Unis d'Amérique ont une tendance à pratiquer le protectionnisme qui contredit la théorie générale. Je pense que le Marché commun européen aurait intérêt à être mieux protégé. En revanche l'invasion des produits agricoles américains vendus à bas prix dans le reste du monde, c'est-à-dire à des prix inférieurs aux cours mondiaux, suppose une forme de subvention aux producteurs américains. Ce sont des discussions habituelles, mais il n'en reste pas moins que nous sommes, Etats-Unis d'Amérique et France, des pays amis. Et à l'intérieur de cette amitié, les discussions ne manquent pas. J'emploie à l'égard des Etats-Unis d'Amérique une méthode conforme à ma pensée et je leur dis ce que j'ai envie de leur dire en m'efforçant de le leur dire avec la politesse nécessaire, et sans qu'il puisse y avoir de confusion. En tout cas, la France sera toujours partie prenante dès lors qu'une bonne négociation permettra, d'abord aux deux superpuissances, de parvenir à mieux garantir la paix. D'autre part elle dira toujours à ces deux superpuissances que le principe qui doit animer la société moderne, c'est le droit de chaque peuple, fut-il le plus petit, à disposer de lui-même et donc à refuser toute forme d'expansionnisme.\

QUESTION.- Je voudrais tout simplement vous demander vos impressions générales à l'issue de ce... d'initiatives...?

- LE PRESIDENT.- Pour ce qui me concerne, ce n'était pas tout à fait initiatique parce que l'initiation avait eu lieu il y a vingt deux ans. En 1961, j'ai passé en Chine, cette fois-ci plus d'un mois et comme je n'avais pas d'obligation officielle, j'ai pu beaucoup visiter, beaucoup circuler et rencontrer beaucoup de gens et, certainement, pénétrer davantage que cette fois-ci ce que l'on pourrait appeler l'âme chinoise. Et puis j'y suis revenu en 1981 au début de l'année. J'ai pu quand même passer un séjour un peu plus long que cette fois-ci et parachever mon initiation. Cette fois-ci, c'était plus simple, plus rapide, moins discursif. J'étais là pour représenter mon pays et pour défendre ses intérêts. Cela m'a donc conduit, ayant déjà été initié depuis déjà longtemps, à traiter moi-même les problèmes de politique internationale et de relations bilatérales qui me paraissent s'imposer entre la Chine et la France. C'est ce que j'ai fait. Ainsi que les problèmes de l'équilibre mondial - Union soviétique, Etats-Unis d'Amérique, Communauté européenne, conflits en Asie, du Proche-Orient, du Moyen-Orient, Irak, Iran, Afghanistan dont nous avons parlé ce soir, Cambodge, que sais-je encore ?

- La France et la Chine sont deux grands pays qui ont qualité à parler des affaires du monde. Et puis, nous avons discuté de nos relations bilatérales, de nos affaires. Je peux parler avec orgueil

de quelques hautes technologies dont la qualité reconnue par la Chine va nous permettre d'élargir notre champ d'action et de développer notre commerce extérieur, et donc d'améliorer notre balance commerciale.\

QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas dit exactement cela. Mais si vous l'avez entendu et comme vous êtes quelqu'un qui fait attention aux choses, je me dois de vous répondre. La reconnaissance n'a pas été faite par la France. Tout, normalement, aurait dû nous y pousser en dépit des liens maintenus avec le Vietnam car il s'agit d'un principe et sur les principes, on ne transige pas. Le droit du Cambodge à être lui-même, c'est un droit qui n'est pas aliénable. Tout nous y poussait et l'objectif reste le même. Mais il y a un fait connu de tous et de vous-même, c'est que nous sortons à peine - on n'en est pas sorti - d'un drame tragiquement sanglant et que nous voudrions bien être assurés que le passage à l'étape suivante, c'est-à-dire l'affirmation du Cambodge libre, épargne à ce peuple les drames qu'il a vécus. Admettez que c'est une précaution raisonnable. Là s'arrête mon analyse.

- QUESTION.- Dans votre tour du monde avec les dirigeants chinois, avez-vous évoqué la question de la Corée, celle de la reconnaissance de la Corée, et est-ce que vous avez l'impression que le gouvernement chinois figure parmi les gouvernements qui pourraient reconnaître dans-le-cadre d'une grande négociation un échange de...

- LE PRESIDENT.- Je laisserai encore une fois les autorités chinoises répondre elles-mêmes à cette question. Nous avons parlé, en effet, de la Corée. Je tiens donc à vous apporter cette précision que je vous dois. Le désir de voir ces pays se rencontrer d'abord, s'équilibrer, le cas échéant, se réunifier, exprime un souhait qui viendrait à l'esprit de chacun. Mais il ne faut pas faire plus, comme s'il n'existait pas d'obstacles présents, historiques, psychologiques, idéologiques, d'intérêts parfois antinomiques. Donc, il appartient aux autorités chinoises de vous répondre sur leur désir ou non de reconnaître la Corée du Sud.

- QUESTION.- Je crois avoir compris votre analyse et votre... sur le Cambodge. Je n'ai pas bien compris quels sont les moyens que vous proposez de la part de la France et les moyens que proposent les Chinois.

- LE PRESIDENT.- Je croyais avoir beaucoup parlé du gouvernement de coalition, de la reconnaissance par les uns, et de la non reconnaissance par les autres. Les autorités chinoises considèrent donc comme indispensable la reconnaissance du gouvernement de coalition. Le gouvernement français a estimé jusqu'alors que, pour le moment, faute d'un fait nouveau, cela n'est pas indispensable. Mais, de toute façon, monsieur, ce n'est pas ce que je vous dit là qui va automatiquement amener, dans la nuit, le gouvernement du Vietnam à retirer ses troupes du Cambodge. Donc, si vous me demandez, en effet, si j'ai trouvé le moyen magique de régler cette situation dans les 24 heures, cela n'est pas encore suffisant.

- QUESTION.- (inaudible).

- LE PRESIDENT.- Là, nous sommes dans le domaine de l'interprétation & je crois, en effet qu'il y a une certaine déception à l'égard de la démarche américaine & elle ne va pas jusqu'à la rupture. Qu'un grand pays comme la Chine songe à diversifier ses amitiés et ses intérêts, c'est tout de même logique & et puis la Chine est tout naturellement amenée à rechercher des -concourrs qui échappent à ce qu'elle appelle elle-même - je lui laisse cette responsabilité - les deux hégémonismes. Donc, ce que vous dites est vraisemblable, mais je ne crois pas que cela procède d'un système. Je crois que la présence de l'Europe qui n'a pas de visée hégémonique, et qui n'a pas eu, en tout cas depuis longtemps, d'antagonisme avec la Chine, représente un partenaire naturel tout désigné. Alors qu'il y ait des inflexions, selon la -nature des relations entre la Chine et les Etats-Unis d'Amérique, c'est peut-être aux Chinois de répondre à ma place, mais c'est vraisemblable.\

QUESTION.- Monsieur le Président, y a-t-il matière, entre la Chine et la France, à coopération diplomatique, je veux dire avez-vous envisagé avec vos interlocuteurs des actions ou des démarches diplomatiques communes sur quelque terrain que ce soit ?

- LE PRESIDENT.- Pas précisément, il n'y avait pas lieu d'entreprendre autre chose que ce qui existe déjà. c'est-à-dire des relations suivies qui devraient l'être encore davantage. notamment

en ce qui concerne les relations bilatérales qui devraient être encore davantage, notamment dans le comportement aux Nations unies. La relation sur laquelle nous avons beaucoup insisté, c'est la relation directe entre la Chine et la France. Mais, comme me le disait le premier de mes interlocuteurs, nous n'avons pas décidé d'exercer en commun une médiation nulle part dans le monde, simplement une consultation, une concertation. La concomitance des actions devraient pouvoir peser, je l'espère, sur un certain nombre de décisions prises par les autres. Là, nous avons procédé à un échange de vues qui resserre nos liens. C'est un progrès dans nos relations. Nous n'avons pas signé un traité d'alliance entre la Chine et la France et nous avons cultivé et approfondi l'amitié et la coopération, c'est déjà bien.

QUESTION.- Pour en venir aux contrats industriels, les négociations sont-elles assorties de la part des Chinois de demandes de crédits, et si oui les dirigeants chinois font-ils référence aux taux de crédit consentis par la France à l'Union soviétique ?

- LE PRESIDENT.- Ils n'ont fait aucune référence de ce genre et dans les contrats qui ont été examinés, une certaine diversité dans les moyens de paiement a été retenue. Dans certains cas, des crédits à des taux préférentiels, dans d'autres, ce qui est un fait important, le paiement comptant. C'est une négociation qui a -cours actuellement, qui a sa valeur en soit, et on n'entrera pas, contrat par contrat, si vous le voulez bien, dans le détail, mais il n'a été fait aucune allusion du côté chinois sur les taux de crédit avec l'Union soviétique qui sont, comme vous le savez, l'objet de débat ou qui ont été et peuvent l'être encore avec les Etats-Unis d'Amérique. J'en entendrai souvent davantage parler à la fin du mois à Williamsburg `Sommet des pays industrialisés` que je n'en ai entendu parler à Pékin.

QUESTION.- Serait-il envisageable que vous rendiez une visite officielle au Vietnam ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas fonder une politique sur des suppositions. Il y a beaucoup de pays du monde qui insistent beaucoup, très fortement, pour que le Président de la République française vienne les visiter. Beaucoup de pays, et je crois servir la France en répondant de temps à autre à ces invitations pressantes. Mes acceptations ne sont pas faites, vous l'imaginez bien, au hasard. Il n'y a pas d'invitation du Vietnam, il n'y en a pas du côté de la France, comme on dit, au niveau le plus élevé, il y a des relations diplomatiques normales. Ni l'un, ni l'autre n'en demande davantage, contentons-nous de cela, mais il est évident que l'absence de tout fait nouveau par-rapport au Cambodge créerait par là-même un obstacle à l'utilité d'une telle rencontre.

- Merci, mesdames et messieurs.